

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARS 2018

**Le Président de Légumes de France, Jacques Rouchaussé,
signe la Charte 100 % APE,
en présence de Christiane Lambert et Stéphane Travert**

Lors du Salon de l'Agriculture 2018, Jacques Rouchaussé, Président de Légumes de France (LdF) et Paul Cammal, Président du CPA ont officialisé l'adhésion de l'association professionnelle des producteurs de légumes à la Charte 100 % APE, en présence de Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture, de Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA, et de Rémi Haquin, Président d'ADIVALOR.

Ce parrainage constitue un signe positif pour la crédibilité et la diffusion croissante de l'engagement environnemental des agriculteurs et de leurs fournisseurs de plastiques agricoles. Il témoigne de l'attention et de la confiance que les élus et les responsables de l'État accordent désormais à la démarche volontaire et responsable des plasticulteurs en faveur de l'agriculture écologiquement intensive et de l'économie circulaire.

À cette occasion, Stéphane Travert a félicité les plasticulteurs pour leur engagement volontaire, pour la détermination et la solidarité professionnelle qui leur permettent d'affronter sereinement les bouleversements de l'industrie du recyclage et la transition écologique.

De son côté, Christiane Lambert a expressément souligné l'exemplarité de la « Ferme France » qui, en 10 ans, parvient déjà à collecter 74 % de ses plastiques agricoles usagés (PAU), toutes filières confondues. En 2016, ce service de récupération, dont le coût reste raisonnable pour l'agriculteur, a permis le recyclage de 90 % d'entre eux.

Rémi Haquin, auquel Christiane Lambert adressait les remerciements du monde agricole pour ce service rendu, a rassuré ses interlocuteurs sur la pérennité d'un service qui soutient tous les agriculteurs, dans la gestion de leurs PAU, en fédérant les efforts de toute la chaîne économique, du fabricant et du distributeur jusqu'au utilisateurs.

Enfin, Paul Cammal a confirmé la volonté des plasticulteurs de surmonter les problèmes actuels, en particulier ceux que rencontrent les films très souillés, en rappelant le plan d'action APE :

- Développement des paillages biodégradables dans les applications les plus critiques
- Amélioration du taux de souillure des films usagés grâce à une nouvelle génération de machines utilisant la technologie RAFU
- Étude pour la création d'unités de prétraitement des films agricoles, en vue de leur insertion dans le flux général du recyclage

.../...



Plasticulture

Avec la signature de Légumes de France, la Charte 100 % APE compte désormais 80 adhérents, qui illustrent, par leur engagement, l'exemplarité des agriculteurs français qui sont devenus en Europe, des références en matière d'agro-écologie et de gestion des PAU.

Légende photos :

- 1) Signature de la Charte 100 % APE par Légumes de France, sous l'égide de la FNSEA.
- 2) Le Ministre de l'agriculture Stéphane Travert a également parrainé cette signature, qui va dans la continuité de l'accord-cadre signé avec ADIVALOR

Pour en savoir plus :

Contact CPA - APE

Bernard Le Moine

01 44 01 16 49

04 91 02 86 42

06 28 05 24 38

b.lemoine@plastiques-agriculture.com

Contact presse

Bertrand Figuiet

01 45 86 97 68

06 24 73 85 77

b.figuier@plastiques-agriculture.com

À propos du CPA

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité français des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »